



Rémire-Montjoly, 26/10/2015

Résultats semestriels 2015

- Activité minière ralentie dans le cadre de la préparation du site de Dieu Merci à la construction de la future unité industrielle de cyanuration
- Renforcement de la structure bilancielle : 28,7 M€ de capitaux propres
- Poursuite des développements stratégiques : mise en œuvre de l'accord d'exploration avec Newmont Mining et acquisition d'OMCI en Côte d'Ivoire

➤ Jean-François Fourt, Président d'Auplata, déclare :

« Le 1^{er} semestre 2015 constitue une période atypique et de transition pour Auplata : afin de préparer la construction de la future usine de cyanuration, pour laquelle des avancées administratives significatives ont été réalisées ces derniers mois, nous avons interrompu la production du site de Dieu Merci ce qui a entraîné un ralentissement de la production minière. Dans ce contexte, nous avons poursuivi notre politique de maîtrise des coûts, notamment à travers une revue de notre portefeuille de sous-traitants et l'abaissement de nos charges fixes.

Parallèlement, nous avons continué d'œuvrer à la valorisation de notre portefeuille minier avec l'acquisition de nouveaux titres miniers en Côte d'Ivoire et la signature d'un accord stratégique avec le Groupe Atlantique sur le continent africain. »

➤ PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS DU 1^{ER} SEMESTRE 2015

- **Inauguration et mise en service opérationnelle de l'unité pilote de cyanuration**
L'unité pilote de lixiviation par cyanuration a été inaugurée au 1^{er} trimestre 2015 et mise en service opérationnellement au 2^{ème} trimestre, alimentée par les concentrés aurifères produits par Auplata. Les premières électrodes chargées ont été déposées mi-juillet auprès du partenaire en charge de l'affinage. Le procédé de cyanuration a pu être testé jusqu'à la phase d'absorption de l'or en solution par le charbon actif et les résultats de rendement, compris entre 92% et 95%, ont été confirmés.
- **Période de transition sur les opérations minières : recul de la production d'or au 1^{er} semestre**
Auplata a initié la préparation du site minier de Dieu Merci qui doit accueillir la future usine de cyanuration. La production du site a ainsi été arrêtée afin de préparer la construction. Parallèlement, Auplata a finalisé les travaux d'amélioration de l'usine d'Elysée, qui a redémarré depuis la mi-mai et sur laquelle la production d'or est concentrée pendant la mise en œuvre du projet. Enfin, Auplata a réduit à un nombre limité les sous-traitants miniers afin de sélectionner les partenaires les plus rentables. Compte tenu de ces actions, la production d'or du 1^{er} semestre 2015 s'est élevée à 143 kg, en recul par rapport au 1^{er} semestre 2014 (263 kg).
- **Poursuite des programmes d'exploration**
Au cours de la période, Auplata a renforcé sa stratégie de valorisation de son portefeuille de permis miniers et de préparation des exploitations futures. En effet, nonobstant les travaux menés sur le Permis Exclusif de Recherche (PER) Bon Espoir en partenariat avec Newmont Mining ([lire ci-après](#)), un montant de 0,3 M€ a été affecté à des travaux complémentaires d'exploration sur le site de Dorlin. Sur le PER de



Couriège, après avoir consacré 0,1 M€ de compléments d'exploration, le sujet a été suffisamment circonscrit pour envisager désormais une campagne de forages.

- **Renforcement de la structure financière : 8,0 M€ de levée de capitaux au 1^{er} semestre**
 Dans la perspective de la construction de la future usine d'extraction d'or de Dieu Merci et afin de financer son activité courante, Auplata a levé 8,0 M€ de capitaux au 1^{er} semestre 2015 : 5,0 M€ à travers une augmentation de capital avec maintien du DPS et 3,0 M€ via une augmentation de capital réservée auprès d'un investisseur institutionnel international, *family office* basé aux Etats-Unis.
 Grâce à ces deux levées de fonds, Auplata a ainsi pu renforcer ses fonds propres qui s'établissaient à 28,7 M€ au 30 juin 2015.
- **Acceptation de l'Etat français à l'accord stratégique conclu avec Newmont Mining**
 Auplata a reçu l'accord du Ministère chargé des Mines au projet d'ouverture du capital de sa filiale Armina Ressources Minières au groupe américain Newmont Mining, conformément à l'accord conclu en septembre 2014 entre les deux parties portant sur les titres miniers de Bon Espoir et d'Iracoubo Sud. Cet accord prévoit deux phases d'exploration, avec des dépenses engagées par Newmont Mining pouvant aller jusqu'à \$12 M permettant à ce dernier de porter sa participation au capital d'Armina Ressources Minières jusqu'à 75%, Auplata conservant les 25% restant.
 Postérieurement à la clôture du semestre, Auplata a obtenu le 3 août 2015 le renouvellement du Permis d'Exploration (PER) de Bon Espoir, permettant ainsi à Newmont Mining de démarrer la première phase d'exploration pendant l'été.
- **Acquisition de la société OMCI en Côte d'Ivoire**
 Dans le cadre de sa politique de développement aurifère, Auplata a acquis la totalité du capital de la société minière ivoirienne OMCI. Le portefeuille minier d'OMCI est constitué de deux projets miniers : Mont Goma, situé près de la ville de Seguela dans l'ouest de la Côte d'Ivoire, et Adzopé, situé près d'Abidjan dans le sud-est du pays.

➤ COMMENTAIRES SUR LES COMPTES SEMESTRIELS 2015

Au cours de sa réunion du 23 octobre 2015, le Conseil d'administration d'**Auplata (Alternext - FR0010397760 - ALAUP)** a arrêté les comptes semestriels consolidés au titre du 1^{er} semestre de l'exercice 2015, clos le 30 juin 2015. Ces comptes sont établis selon le référentiel comptable international IFRS (*International Financial Reporting Standards*).

<i>Comptes consolidés en K€ - Normes IFRS - Données auditées</i>	S1 2015	S1 2014	Variation
CHIFFRE D'AFFAIRES	5 994	9 317	-3 323 K€
EBITDA	(2 490)	(1 675)	-815 K€
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	(3 853)	(2 986)	-867 K€
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	(4 003)	(1 460)	-2 543 K€
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	(4 372)	(2 048)	-2 324 K€

EBITDA : Résultat opérationnel courant avant dotations aux amortissements et provisions nettes des reprises

Les ventes d'or affiné se sont élevées à 132 kg au 1^{er} semestre 2015, contre 237 kg d'or vendus au 1^{er} semestre 2014, compte tenu de la période de transition sur les opérations minières affectant la production. Ces ventes ont représenté un chiffre d'affaires de 4,6 M€, en repli de 36% par rapport à la même période l'an dernier. Les conditions de marché ont toutefois été plus favorables du fait de l'évolution des devises (34 723 €/kg d'or en moyenne au 1^{er} semestre 2015, contre 30 253 €/kg en moyenne au 1^{er} semestre 2014 - Source : *World Gold Council*).



En intégrant 1,4 M€ de prestations connexes de négoce liées à la sous-traitance (contre 2,0 M€ au 1^{er} semestre 2014), le chiffre d'affaires semestriel consolidé d'Auplata est ressorti à 6,0 M€, contre 9,3 M€ un an plus tôt.

Dans un contexte d'activité ralentie, Auplata s'est attaché à poursuivre sa politique de maîtrise des charges d'exploitation et d'optimisation des coûts fixes. Les charges d'exploitation sont en baisse de 19% par rapport au 1^{er} semestre 2014, tandis que les charges de personnel ont été diminuées de 37%, passant de 2,0 M€ au 1^{er} semestre 2014 à 1,3 M€ sur le semestre écoulé. La perte d'EBITDA s'est ainsi limitée à (2,5) M€. Le résultat opérationnel courant ressort à (3,9) M€, contre (3,0) M€ au 1^{er} semestre 2014.

Le résultat net part du groupe s'est élevé à (4,4) M€ au 1^{er} semestre 2015, contre (2,0) M€ un an plus tôt. Pour rappel, Auplata avait enregistré au 1^{er} semestre 2014 un produit net non récurrent de 1,5 M€ lié à une reprise de provision sur les titres Columbus Gold détenus par Auplata.

A l'issue du semestre, Auplata présentait une situation bilancielle solide, renforcée par les deux augmentations de capital d'un montant total de 8,0 M€ réalisées au 1^{er} semestre. Les capitaux propres s'établissaient ainsi à 28,7 M€ au 30 juin 2015. Auplata bénéficiait d'une trésorerie disponible de 4,2 M€ pour des dettes financières ramenées de 11,5 M€ au 31 décembre 2014 à 7,1 M€ à fin juin 2015. Cette dette est essentiellement constituée de l'emprunt obligataire réalisée en juin 2014 portant échéance jusqu'en juin 2019.

➤ PRODUCTION DU 3^{EME} TRIMESTRE 2015 : 80 KG D'OR

Au 3^{ème} trimestre 2015, la production d'or brut d'Auplata s'est élevée à 80 kg, contre 115 kg au 3^{ème} trimestre 2014. A l'image du précédent trimestre, cette évolution reflète la période de transition sur les opérations minières pour la préparation de la mise en œuvre industrielle du processus de cyanuration ([lire ci-avant](#)).

Sur les 9 premiers mois de l'exercice, Auplata a désormais produit 223 kg d'or et réalisé un chiffre d'affaires de 9,2 M€ sur la période, qui intègre 2,2 M€ de prestations connexes de négoce liées à la sous-traitance.

➤ EVENEMENTS RECENTS & PERSPECTIVES

▪ **Entrée du Groupe Atlantique au capital d'OMCI**

Auplata et le Groupe Atlantique, groupe privé africain basé en Côte d'Ivoire, ont conclu un accord aux termes duquel le Groupe Atlantique a pris 50% du capital d'OMCI à travers une augmentation de capital réservée. Groupe Atlantique s'est engagé à financer les développements opérationnels d'OMCI, avec pour objectif la mise en production, à court terme, du site minier de Mont Goma (445 km²).

Parallèlement, Groupe Atlantique a renforcé le portefeuille de titres d'OMCI à travers l'apport de son patrimoine minier situé au Cameroun (184 autorisations d'exploitation de 1 ha chacune, et un permis de recherche d'une superficie de 500 km²). De son côté, Auplata sera en charge de la poursuite des programmes d'exploration et des campagnes géologiques sur les différents permis miniers, dont celui d'Adzopé pour lequel OMCI a conclu un accord de partenariat avec Newmont Mining.

En outre, Auplata et Groupe Atlantique envisagent un projet de cotation d'OMCI à la Bourse de Londres.

▪ **Avis favorable du commissaire-enquêteur au projet d'unité industrielle**

L'enquête publique relative au projet d'usine de cyanuration sur la mine de Dieu Merci s'est déroulée au cours de l'été. Au mois de septembre, le commissaire-enquêteur a rendu un avis favorable au projet au Préfet de Guyane. En complément, un rapport de synthèse et une proposition d'arrêté ont été remis au Préfet par l'Inspection des Installations Classées.

Le dossier doit désormais être revu par le Comité Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST) à titre consultatif, avant la décision finale du Préfet de Guyane.

▪ **Attribution gratuite de BSAR à tous les actionnaires d'Auplata**

Le 2 octobre 2015 Auplata a émis gratuitement, à destination de l'ensemble de ses actionnaires, deux lignes de BSAR (bons de souscription d'actions remboursables). Les BSAR₁ (FR0012892024 - AUBS1) permettent de souscrire à des actions nouvelles jusqu'au 31 mars 2016, à raison de 4 BSAR₁ contre 1 action au prix de 1,40 €. Les BSAR₂ (FR0012952620 - AUBS2) permettent de souscrire à des actions nouvelles jusqu'au 30 septembre 2016, à raison de 12 BSAR₂ contre 1 action au prix de 5,00 €.



▪ **Mise en œuvre d'une évaluation des bassins de « tailings »**

Auplata dispose d'actifs importants, sous la forme de déchets de minerai déjà traité par gravimétrie (« tailings ») qui contiennent encore une quantité d'or non négligeable. Depuis de nombreuses années, ces *tailings* sont stockés à proximité du site minier en attendant d'être exploité de nouveau à partir d'une nouvelle technique, telle que la cyanuration, permettant l'extraction de la quasi-totalité de l'or. Afin d'estimer la volumétrie de ces *tailings* et leur teneur en or, Auplata a mandaté un expert indépendant afin qu'il certifie le montant d'or contenu dans les *tailings* de Dieu Merci d'ici la fin de l'année 2015, ainsi que ceux des sites de Yaou et d'Elysée dans le courant de l'année 2016.

Auplata en bref

Auplata est le premier producteur d'or français, basé en Guyane française. Au total, Auplata dispose de plus de 700 km² de permis et titres miniers en Guyane française. Auplata mène une stratégie industrielle et financière novatrice de mise en valeur des ressources aurifères guyanaises avec une forte implication des acteurs locaux. L'objectif de la société est ainsi de proposer une exploitation durable pour l'industrie minière guyanaise.

Depuis juin 2015, Auplata est actionnaire de la société minière ivoirienne OMCI, détentrice de deux projets miniers en Côte d'Ivoire.

Depuis juin 2011, Auplata détient une participation dans la société canadienne d'exploration aurifère Columbus Gold cotée sur le marché TSX de la Bourse de Toronto (Canada).

Le capital social d'Auplata est composé de 37 463 881 actions cotées sur le marché Alternext à Paris (Euronext). ISIN : FR0010397760 – ALAUP ; ICB : 1777 – Gold Mining.

Pour plus d'information sur la société Auplata : www.auplata.fr.

Contacts :

ACTUS FINANCE

Mathieu Omnes

Relations investisseurs

01 53 67 36 92

Nicolas Bouchez

Relations presse

01 53 67 36 74